

# « Pour vivre décemment »

La CGT PSA veut attirer l'attention sur « la situation de précarité d'une majorité de retraités du pays de Montbéliard qui perçoivent de trop faibles pensions ».

**L**a publicité – c'est sa raison d'être – se plaît à donner une vision idéalisée de la retraite. Dans les spots télévisés ou sur les pubs placardées dans les rues de nos villes, on découvre des retraités tout sourire, enchaînant par exemple les voyages à l'autre bout du monde et les croisières.

Or « cela ne correspond pas à la réalité », rectifie Bruno Lemerle du syndicat CGT de PSA (section retraités). « Il faut alerter sur la situation précaire d'une majorité de retraités dans le pays de Montbéliard ! » Pour cela, rien ne vaut un ou deux cas concrets. Ceux, par exemple, de Georges Dizdarevic, 67 ans, et Nicole Gineste, 65 ans.

## « Il faudrait 4 à 500 euros de plus par mois »

Entré chez Peugeot en mars 1969, Georges a turbiné à la chaîne (en doublage), et à temps plein, durant quarante ans. Il est à la retraite depuis fin décembre 2008. « Le montant mensuel de ma pension s'élève aujourd'hui à 1.059,40 euros, dont 710,54 euros au titre de ma retraite de base et 348,86 euros au titre de ma retraite complémentaire », détaille-t-il.

Lorsqu'il travaillait encore, il percevait un salaire mensuel avoisinant les 1.480 euros. Bien qu'attendue, la différence de revenus est sévère. « J'ai dû renoncer à certains loisirs », explique-t-il. « Mon épouse est encore dans la vie active, on arrive à maintenir un certain niveau de vie, mais qu'en sera-t-il lorsqu'elle aussi sera en retraite dans deux ans, en 2017 ? »

Situation similaire pour



■ Nicole Gineste et Georges Dizdarevic encadrant Bruno Lemerle.

Photo Francis REINOSO

Nicole à la différence près qu'elle vit seule. Entrée dans la vie active en 1967, elle a d'abord travaillé dans le commerce avant de prendre sa musette et la direction, en tant qu'ouvrière, de l'usine Peugeot à Sochaux. Mise en invalidité en 2005, elle est en retraite depuis 2010. Cette année-là, le montant mensuel de sa pension s'élevait à 1.070,78 euros (713,56 euros + 357,22 euros). Deux ans après, il a progressé d'une centaine d'euros (1.180 euros). Chez Peugeot, ses derniers salaires tutoyaient, par mois, les 1.500 euros.

Seulement vivre avec 1.180 euros par mois s'apparente à un vrai numéro d'équilibriste. Nicole rame pour finir les fins de mois. Locataire (comme Georges), elle débourse chaque mois 435 euros pour s'acquitter de son loyer (logement dans

le parc social). « Si on ajoute la mutuelle, l'eau, l'assurance auto, ERDF-GDF, le téléphone portable et l'assurance habitation, j'ai 656 euros à payer tous les mois », poursuit-elle en précisant qu'elle a mensualisé ces dépenses pour tenter de gérer au mieux son budget.

« Il me reste donc 524 euros pour manger et m'habiller. Pour ma voiture, j'essaie de me limiter à un plein par mois. » Les loisirs ? « Je n'en ai plus. » Comme Georges, elle estime qu'il lui faudrait environ 4 à 500 euros de plus par mois « pour vivre décemment ».

## « Petit salaire aujourd'hui, retraite de misère demain »

Leur requête fait écho au dernier rapport annuel de l'Observatoire national de la

pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). « Il montre que, pour vivre de façon décente dans une ville moyenne, un retraité (non-propriétaire) a besoin, par mois, de 1.569 euros nets et un couple de retraités 2.187 euros nets », rapporte Bruno Lemerle.

« Il faut envoyer un message aux salariés et leur dire qu'un petit salaire aujourd'hui, c'est une pension de misère demain », martèle-t-il.

Il ajoute : « La situation actuelle risque de s'aggraver avec les négociations en cours concernant les retraites complémentaires. Le Medef souhaite prolonger leur gel pendant encore trois ans. Il veut aussi instaurer une décote pour tous les départs en retraite avant l'âge de 67 ans et diminuer le montant des pensions de ré-

version de 60 à 54 %. Cela ferait basculer beaucoup de retraités dans la pauvreté. »

La CGT réclame d'urgence, et dans un premier temps, une revalorisation générale des pensions de 300 euros, puis la fixation d'un montant minimum afin d'éviter qu'il y ait des pensions au montant inférieur au Smic.

« Le Smic doit être par ailleurs porté à 1.700 euros bruts par mois », revendique Bruno Lemerle.

La section retraités de la CGT PSA a programmé une distribution de tracts, aujourd'hui à différents marchés du pays de Montbéliard, et appelle les salariés à se mobiliser dans la rue le 9 avril « pour dire non à l'austérité et à la loi Macron sur la croissance et l'activité ».

Alexandre BOLLENGIER